

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2025

Référence
2025-09

Objet de la délibération
Approbation du budget primitif 2025 de la commune et du budget annexe 2025 photovoltaïques

L'an 2025, le 31 Mars à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Soleymieux s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RONZIER JULIEN, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/03/2025.

Présents : M. RONZIER JULIEN, Maire, Mmes : BOUTTE THERESE, DETHY ANNIE, FAURE SOPHIE, POYET MANON, MM : DUMAS JEAN-MARC, MONTET FREDERIC, POYET MATHIEU, QUATRESOUS CHRISTIAN, SOUBEYRAND DANIEL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Excusé(s) : Excusé(s) ayant donné procuration : M. DAMEZET JEROME à M. RONZIER JULIEN

A été nommé(e) secrétaire : Mme BOUTTE THERESE

Objet de la délibération : Approbation du budget primitif 2025 de la commune et du budget annexe 2025 photovoltaïques

Le Conseil Municipal est invité à voter les budgets 2025.

– VOTE le budget primitif 2025 « budget principal » comme suit :

Date de la convocation
12/03/2025

Date d'affichage
12/03/2025

Vote
A l'unanimité
Pour 11
Contre 0

Dépenses de fonctionnement	Budget primitif 2025
011 : charges à caractère général	212 644.15€
012 : Charges de personnel	177 300.00€
014 : Atténuations de produits	15 817.00€
023 : Virement à la section d'investissement	50 000.00€
042 : Opération d'ordre	20 386.41€
65 : Autres charges de gestion	194 526.66€
66 : Charges financières	25 000.00€
67 : Charges spécifiques	1 000.00€
68 : Dotations aux provisions	2 000.00€
TOTAL	698 674.22€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-2142030-2025-031-2025-09-DE

Accusé certifié en ligne

Réception par le préfet : 04/04/2025
Publication : 08/04/2025

Abstention : 0

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en préfecture
du LOIRE.

Recettes de fonctionnement	Budget primitif 2025
002 : Excéd. Antérieur reporté	240 794.90€
013 : Atténuation de charges	2 720.00€
042 : Opération d'ordre	15 622.00€
70 : Produits des services	42 450.00€
73 : Impôts et taxes	215 000.00€
74 : Dotations et participations	120 027.32€
75 : Autres produits de gestion courante	62 000.00€
77 : Produits spécifiques	60.00€
TOTAL	698 674.22€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	Budget primitif 2025
001 : Résultat reporté		168 017.64€
16 : Emprunts et dettes		60 000.00€
040 : Opérations d'ordre		15 622.00€
204 : Subvention d'équipement		60 337.00€
21 : Immo. Corporelles		68 500.00€
23 : Immo en cours	40 000.00€	87 000.00€
Sous-Total	40 000.00€	459 476.64€

Recettes d'investissement	Restes à réaliser	Budget primitif 2025
13 : subvention d'investissement	115 131.00€	22 441.00€
10 : Dotations, fonds divers ...		27 902.59€
16 : Emprunts et dettes		156 994.00€
27 : Autres immo. financières		13 735.00€
021 : Virement de la section de fonctionnement		50 000.00€
040 : Opération d'ordre		20 386.41€
1068 :		92 886.64€
Sous-Total	115 131.00€	384 345.64€
TOTAL Dépenses et Recettes	499 476.64€	

- VOTE le budget primitif 2025 « budget annexe
Photovoltaïque » comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20250331-2025-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025
Publication : 08/04/2025

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses de fonctionnement	Budget primitif 2025
011 : charges à caractère général	1 000.00€
65 : Autres charges de gestion	500.00€
TOTAL	1 500.00€
Recettes de fonctionnement	Budget primitif 2025
70 : Ventes produits	1 416.12€
002 : Excéd Antérieur reporté	83.88€
TOTAL	1 500.00€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	Budget primitif 2025
16 : emprunt et dette	20 735.24€
TOTAL	20 735.24€
Recettes d'investissement	Budget primitif 2025
13 : Subvention	13 735.00€
001 : Résultat reporté	7 000.24€
TOTAL	20 735.24€

Après délibération et à l'unanimité des membres du Conseil Municipal approuve le budget principal et le budget Annexe photovoltaïques

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie certifiée conforme.

A Soleymieux, le 04/04/2024

Le Maire
Julien RONZIER

Le secrétaire de séance
BOUTTE Thérèse

Publicité des actes de la commune par voie électronique le

12 AOUT 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20250331-2025-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025
Publication : 08/04/2025

